



AVEZ-VOUS CONSCIENCE DE LA QUALITÉ DE NOS PAYSAGES ? DE NOTRE ARCHITECTURE ? DE NOTRE PATRIMOINE ?

Évidemment,... **OUI !**



**MAIS SAVEZ-VOUS QUE CHACUN DE NOS PROJETS
A DES CONSÉQUENCES SUR CETTE QUALITÉ ?**

RÉHABILITER
UNE ANCIENNE MAISON

CONSTRUIRE
LA DEMEURE DE SES RÊVES

AMÉNAGER
SON JARDIN



ET OUI !

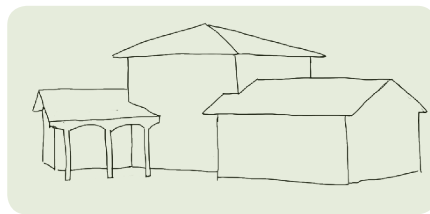
**CHACUNE DE CES ACTIONS PEUT SOIT VALORISER, SOIT DÉGRADER
LA RÉGION... ET CELA JOUERA SUR LA PLUS-VALUE DE VOTRE BIEN !!**

ALORS FAITES LES BONS CHOIX !

POSEZ-VOUS

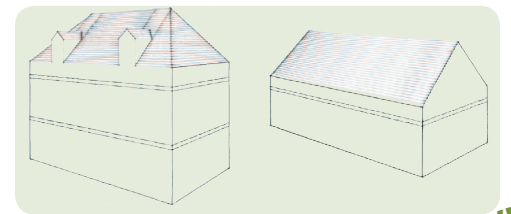
LES BONNES QUESTIONS !

Où implanter ma maison ? Quelle orientation ?
Pourquoi pas un pommier plutôt qu'un olivier ?
Renouez avec le bois, les murets simples
et la charmille !



*Pavillon néo-provençal :
une forme inadaptée au territoire*

A EVITER



*Les volumes simples sont adaptés
au Charolais-Brionnais*

A PRIVILEGIER

SORTEZ DU LOT !

Ne suivez pas la mode qui banalise les
constructions dans toute la France !
Optez pour des maisons de caractère
qui respectent leur région !
Vous y trouverez la VRAIE originalité !



**REGARDEZ AUTOUR
DE VOUS...**

Et inspirez-vous de l'architecture
qui vous entoure !



**PAS BESOIN D'EXOTISME POUR ÊTRE
TENDANCE !**

Faites confiance aux essences locales qui
correspondent au climat et vous apporteront
couleurs, saveurs, arômes pour bichonner
votre jardin !



ADAPTEZ VOS ENVIES !

Soif d'architecture contemporaine ?!
Alliez-la aux techniques traditionnelles...
et pensez aux matériaux «écologiques» !
Le résultat sera **SPLENDIDE !!**

ET SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS D'ANTICIPER !

Contactez votre mairie le plus en amont possible de votre projet.
Ceci simplifiera vos démarches administratives : documents
d'urbanisme en vigueur, proximité d'un site classé ou non, etc... Et
n'hésitez pas à contacter le CAUE et la Direction Départementale
des Territoires qui vous apporteront de précieux conseils !

Vous vous sentez concernés ? La Charte est faite pour vous !

Les élus du Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais vous proposent une Charte Architecturale et
Paysagère ! 14 fiches-conseils thématiques vous attendent pour bichonner votre habitation et vos
extérieurs ! Charte disponible en mairies et sur :



www.charolais-brionnais.fr



conception : Hélène Botti /SMPCB

crédits photographiques : Jean-Luc Petit, Olivier Champagne, Tania Rizet.

